



Course solidaire 2016

publié le 13/05/2016 - mis à jour le 24/05/2016

Sommaire :

- Une belle implication de la part des élèves de 4e
- Le choix des élèves : l'A.P.F.
- A la recherche de parrainages pour la course

● Une belle implication de la part des élèves de 4e

Cette année, ce ne sont pas moins de 5 associations qui ont été mises en avant !

Lucas a présenté l'association [Humanium](#) qui est une ONG internationale de parrainage d'enfant engagée à mettre fin aux violations des droits de l'enfant dans le monde.

Nino a présenté l'association [Les bagouz à Manon](#) qui reverse l'intégralité des dons et des recettes liées à la vente de bijoux à la recherche sur les cancers infantiles et à l'amélioration de la qualité de vie des enfants malades.

Charlotte et Lise ont présenté la fondation [Jérôme Lejeune](#) qui se bat pour les personnes atteintes de trisomie 21.

Clément a présenté l'association [Grégory Lemarchal](#) dont le but prioritaire est d'offrir aux personnes atteintes de la mucoviscidose les conditions d'hospitalisation les plus accueillantes.

Quentin a présenté l'[association des paralysés de France](#) qui est un mouvement associatif national de défense et de représentation des personnes atteintes de déficiences motrices ou polyhandicapées et de leur famille.

C'est cette dernière proposition qui a été plébiscitée par les élèves.

● Le choix des élèves : l'A.P.F.

L'Association des Paralysés de France (APF) a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints de poliomyélite révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes.

Dotée d'un projet unique d'intérêt général « Pour une société inclusive ! », l'APF agit pour l'égalité des droits, la citoyenneté, la participation sociale et le libre choix du mode de vie des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Dans sa charte qui s'inscrit dans la lignée de la Déclaration Universelle des droits de l'homme, l'APF affirme son indépendance de tout parti politique et de toute religion et la primauté de la personne : « L'être humain ne peut être réduit à son handicap ou sa maladie quels qu'ils soient. En tant que citoyenne, la personne handicapée exerce ses responsabilités dans la société : elle a le choix et la maîtrise de son existence. »

L'association intervient dans de nombreux domaines, au niveau international, national, régional et départemental, tant par le biais de ses délégations départementales et de son siège que par ses services et établissements médico-sociaux ainsi que ses entreprises adaptées.

Deux bénévoles de l'APF accompagnés d'une personne en fauteuil ont rencontré tous les élèves le 23 mai pour préciser davantage ce que fait l'association, répondre à leurs questions et les remercier pour leur action. Les élèves ont été attentifs, peu curieux dans leurs questions mais très sensibles aux petits films diffusés.

● A la recherche de parrainages pour la course

Le gros du travail est désormais de trouver des généreux donateurs qui vont faire des promesses de dons par kilomètre parcouru. La course durera 1 heure (soit un maximum de 10 km) mardi 31 mai en début d'après-midi, suivie d'un goûter offert par l'association et de l'annonce d'un estimatif de la somme récoltée. Les parents qui veulent aider à encadrer la course et soutenir les élèves sont les bienvenus !

